

Peinture de traçage



Définition

Peinture émulsion à base de copolymères acryliques pour marquage de sol sportif.

Destination

RECASPORT s'utilise autant en intérieur qu'en extérieur.

Les supports adéquats sont : les pelouses, le béton, le bitume et l'enrobé.

Propriétés

- Bon pouvoir couvrant.
- Grande facilité d'application.
- Non toxique pour les gazons.

Mise en œuvre

Elle devra se faire conformément au DTU 59.3.

Préparation

- Le béton, le bitume et l'enrobé seront propres et secs.
- La pelouse sera fraîchement tondue.

Application

- Sur sol béton, bitume et enrobé :

Brosse et rouleau poils demi-longs

- Sans dilution.

Pistolet pneumatique

- Diluer de 15 à 60 %.

Machine pour traçage au sol

- Diluer de 20 à 50 %

- Sur pelouse :

Machine pour traçage de sol

- Dilution pour 1er traçage : diluer un volume de RECASPORT pour 4 volumes d'eau.
- Dilution pour entretien : diluer un volume de RECASPORT pour 5 volumes d'eau.
- Ne pas appliquer par température inférieure à 5°C et supérieure à 30°C, par grand vent, par humidité relative ambiante supérieure à 80 %, en plein soleil et par temps de pluie.

Diluant

Eau.

Caractéristiques techniques

Aspect du film

Mat.

Brillant spéculaire

De 10 à 15 sous 85°.

Teintes

Blanc. Peut se teinter avec des colorants universels. Ne pas dépasser la dose de 3 %.

Conditionnement

14 kg.

Liant

Copolymère acrylique.

Densité

1,57 kg/dm³.

Séchage

(à 20°C, H.R. : 65 %)

- Hors poussières : 15 min.
- Sec : 20 min.

Extrait sec

En poids : 59 %.
En volume : 35 %.

Conservation

- En emballage d'origine (non ouvert) : 12 mois.
- À l'abri de la chaleur, du gel et de l'humidité.

Rendement

- Pour terrain de foot (650 ml de bande) : 10 à 12 litres de mélange.
- Pour terrain de rugby (1000 ml de bande) : 15 à 18 litres de mélange.

Caractéristiques réglementaires

Classification

AFNOR

NF T 36-005 - Famille I classe 7b2

Assurance

RECASPORT est assuré au titre de la responsabilité civile professionnelle des fabricants et assimilés de matériaux de construction.

Hygiène et sécurité

Lire l'étiquette avant utilisation. Tenir hors de portée des enfants. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Pour de plus amples informations, merci de consulter notre fiche de données de sécurité.

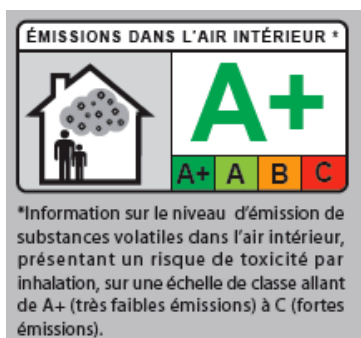
Règlementation COV

Conforme à la directive COV 2004/42/CE :
Valeur limite UE pour ce produit (cat A/i) : 140 g/l.
Ce produit contient moins de 3 g/l de COV.

Déchets

Empêcher toute infiltration de ce produit dans le sol et l'écoulement dans l'eau et les égouts. Traitement des déchets conformément aux directives officielles en vigueur. Ne recycler que les conditionnements complètement vides. Remettre les restes de peinture liquide au centre de collecte pour les déchets spéciaux.

CED : 080112.



La présente fiche technique annule et remplace toute documentation antérieure de cette marque. Elle a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont indicatives. Toutefois ces renseignements ne peuvent suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à peindre. L'évolution de la technique étant permanente, nous nous réservons le droit d'apporter à nos fabrications les modifications qui s'imposent sans préavis, et nous recommandons à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente fiche n'a pas été modifiée par une édition plus récente. Dans le cas particulier des teintes en extérieur, sur des surfaces susceptibles de subir des chocs thermiques cycliques, il est conseillé d'exiger le choix de teintes dont l'indice de luminance lumineuse Y est supérieur à 35. Les données dans cette fiche sont valables pour le produit blanc.

reca
peintures

RECA S.A.S.
94 route de Toulouse F-31190 AUTERIVE
Tél. : +33 (0)5 61 50 55 50
www.reca.tm.fr
contact@reca.tm.fr